

Le Figaro, no. 19881

Le Figaro Économie, mercredi, 2 juillet 2008, p. 18

Economie

### **Les élus relancent la chasse aux normes inutiles et coûteuses**

**FINANCES LOCALES** Le sénateur Alain Lambert présidera le comité, créé en septembre, pour purger le millier de textes produisant chaque année des normes.

Chavane, Laurence

RÉUNI HIER, le nouveau Comité des finances locales issu des élections du printemps (qui compte 17 membres de la majorité et 15 de l'opposition), va se lancer dans la chasse aux normes dès septembre. Selon Gilles Carrez, rapporteur général de la commission des finances à l'Assemblée, qui a été réélu à la présidence du CFL, mille textes par an produisent des normes qui pèsent en particulier sur les finances locales.

Certes, chaque nouvelle loi examinée au Parlement devrait être assortie d'une étude d'impact sur les règles normatives qu'elle créera. Mais le travail n'est pas fait sérieusement par les ministères concernés et cela ne concerne ni les circulaires, ni les arrêtés, ni les décrets d'application...

C'est le sénateur UMP Alain Lambert, à l'origine de l'amendement à la loi de finances rectificative 2008 instituant cette commission, qui la présidera aux côtés de 22 élus locaux et 11 responsables de l'État. Dans une lettre adressée le 26 juin depuis son blog à Nicolas Sarkozy, l'ex-ministre du Budget souligne que « toutes les causes de freins, d'inutiles handicaps, de procédures, de bureaucratie qui [...] étouffent la France, freinent la croissance et ruinent les finances publiques » viennent des services de l'État.

La décentralisation n'a rien arrangé et a même créé un effet paradoxal. Comme « les fonctionnaires en administration centrale s'ennuient et qu'ils sont de vaillants fonctionnaires, ils produisent de la norme, de la norme, de la norme... » Sans en subir les conséquences financières puisque cela concerne le plus souvent les administrations locales.

Bataille contre le zèle

Même si cette instance n'a qu'un avis consultatif, elle affiche « une grande ambition », et compte même examiner l'impact des directives européennes. Il y a dix ans que cette bataille contre le zèle administratif se prépare, mais elle a connu une succession d'écueils. Le terrain favori de développement des normes touche en effet souvent le domaine social, de plus en plus cadré par le principe de précaution. Qu'un ascenseur tue un adolescent, c'est un nouveau règlement d'entretien qui est imposé. Qu'un chien défigure un enfant et les communes doivent s'équiper de chenils. La lutte contre les normes passe aussi par la responsabilité des citoyens.